



Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

Challenge des clubs 2023/2024

Nouvelle saison, nouveau règlement !

La commission de formation propose un nouveau règlement du Challenge des clubs qui va permettre de récompenser les clubs labellisés au 31/12/2023 pour la saison 2023/2024.

L'accent est mis cette saison sur le développement, la jeunesse, la mixité, la communication et l'utilisation des outils de formation de la FFB pour les débutants.

Les clubs lauréats seront ceux qui valideront les critères suivants au 30/03/2024

- 10% de U21 ;
- 10% de féminines ;
- 5 licences « avenir » ;
- 5 licences « découverte » ;
- 25 licences minimum dans le club ;
- 5 DFA de bronze devront être passés avant le 30/01/2024 (avec envoi des résultats au secrétariat avant cette date) ;
- 2 publications mensuelles devront être postées sur le site Facebook du club entre le 1er octobre 2023 et le 30 mars 2024 (soit 12 publications sur 6 mois) sur les animations et résultats sportifs du club ainsi que sur l'activité de l'école de billard. L'affiche « Venez jouer au club de billard » jointe devra avoir été utilisée sur ce réseau à minima 1 fois.

Les clubs lauréats se partageront équitablement la somme de 10 000 euros (avec un maximum de 1200 euros/club).

La Commission de la formation et de la jeunesse

Hervé GAVLAK